RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PATX-TRAVAIL-PATRIE

106 0 4 NOV :20221 /CAB/PM DU ARRETE portant nomination du Coordonnateur National du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENET,

Vu la Constitution ;

- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- **Vu** le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2020/136 du 23 mars 2020 portant création, organisation et fonctionement du Comité du suivi de la mise œuvre des recommandations du Grand Dialogue National,
- **Vu** l'arrêté n° 0 3 1 CAB/PM du 0 3 AVR 2020 fixant le cadre organique de la mise en œuvre du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest,

ARRETE:

ARTICLE 1er.- Monsieur TAMANJONG MOTUBA OBASE, est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur National du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 0 4 NOV 2022

SERVICES DU PREMIER MINISTRE DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COPIE CERTIFIE CONFORME

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Joseph DION NGUTE